



VOCABULAIRE DES CLAIRES et du MARAIS

A

ABOTTEAU : Petite levée de terre séparant deux claires

ACHENAU : Synonyme de chenal. S'emploie particulièrement pour désigner un chenal tortueux et de faible importance. Voir Chenal.

ACUL : Limite d'un parc à huitres côté mer.

AIR DE FLOT : Léger vent se faisant sentir dans les parcs, au début de la marée montante

ANGUILLE : Cheminement accidentel et tortueux de l'eau à travers la bordure d'une claire

ASSECHER : Être laissé à découvert par la mer qui se retire. Le parc devrait assécher bientôt.

B

BABEU : Monticule de vase dure entre les pierres collectrices (PDB)

BAISSANCE : Retrait de la mer, durée pendant laquelle un parc est à découvert. // *a fait une belle baissance* : la mer s'est retirée loin et pendant longtemps. / *Aller à la baissance* : profiter de ce que la mer est basse pour aller pêcher sur les rochers

BALISE : Poteau en bois peint planté par l'administration en des points caractéristiques : *balise de charret*, *balise de Jéac*. / Branche longue et souple utilisée pour délimiter les parcs

BALISOT : Petite balise délimitant les parties de parcs ou de claires déjà garnies ou à garnir

BANC : Partie des hauts-fonds couverte et découverte par la mer à des intervalles plus ou moins grands selon l'intensité des marées. / *Banc naturel* : population d'huîtres fixées au fond et se développant sans intervention de l'homme. / *Banc* : étalage provisoire dont font usage certaines professions saisonnières, tels les écaillers

BAS : *Bas, basse* : se dit d'un parc n'asséchant que par marée de fort coefficient (au-dessus de 70) ou d'une claire susceptible d'être alimentée même par les marées de faible coefficient (au-dessous de 80). / *Les bas* : les terrains bas

BAS-D'EAU : Contraction de l'expression « le bas de l'eau », la marée basse.
Syn. : *bas-d'éve*

BASSIN : L'expression *Bassin de Marennes-Oléron*, assez mal adaptée à la configuration du plan d'eau, largement ouvert au nord et au sud, fait essentiellement référence à l'entité économique que forment les différents sites de production. / Le mot *bassin* est quelquefois employé notamment dans les publications scientifiques, pour désigner le coureau d'Oléron, par opposition à l'embouchure de la Charente et de la Seudre

BLANC : *viviers à blanc* : parc dont les huîtres ont de belles pousses

BLANCHE : Se dit d'une claire d'où « *Navicula ostrearia* » pigmenté (diatomée responsable du verdissement) est absent, d'une huître dont les branchies ne sont pas colorées par la marennine.

BOIRE : Être alimenté par le flot (claires). *Faire boire une claire* : y faire pénétrer de l'eau. / *Déboire* : la claire déboit. Elle se vide par la dérase de l'excédent d'eau apporté par une forte marée.

BOSSE : Surface de terrain inutilisée et insubmersible entre des claires dispersées

BOT : Bordure de claire. *Voir abotteau*

BOUETE : Façon de boire d'une claire. Cette claire a mauvaise bouète : elle est mal alimentée

BRANCHE : Claire longue et étroite, autrefois partie d'un marais salant

BUSE : Conduit servant à alimenter la claire en eau ou à la vidanger

C

CABANE : Bâtiment de dimensions variables servant d'abri pour les travaux ostréicoles effectués à terre. Une cabane peut être très grande et construite en dur. / *Femme de cabane* : ouvrière employée dans une cabane

CANARD : Petite motte de vase sur le sol d'une claire lorsque l'on recrée celle-ci

CARREAU : Ancienne mesure de surface, équivalant à 1/3 d'are, toujours usitée pour la superficie des claires

CARRELER : Se fendre en carreaux, à propos du sol d'une claire asséchée. Rem. : La grandeur des carreaux, la largeur et la profondeur des interstices évoluant avec le degré de déshydratation du terrain, ce verbe peut s'appliquer à des états du sol très variables correspondant à une dessiccation plus ou moins avancée. Il n'est donc pas rare de relever des opinions divergentes (une claire doit carreler, une claire ne doit pas carreler), mais qui ne s'opposent qu'en apparence. Pron. : car'ler

CASSE : Légère dépression du sol d'un parc, dans laquelle subsiste de l'eau

CHÂLON : Terre argileuse propice, à la création de claires. On en distingue plusieurs sortes suivant la coloration : *châlon bleu*, *châlon rouge*, etc./ Le châlon bleu passe pour donner une meilleure qualité aux coquillages

CHAMBORD : Face intérieure de la bordure d'une claire

CHAMBORDER : Retailer le Chambord d'une claire. Var. : *Echamborder*

CHAMP : Champ de claires : ensemble de claires attenantes ordonnées géométriquement et desservies par un même ruisson./ *Mettre une claire au champ* (rare) : l'assécher

CHAMPOT : Sorte de clapotis. Pron. : *champot'*

CHANCRIERE : Galerie creusée par les crabes dans les petites bordures de claires

CHASSE : Donner la chasse : ouvrir, au moment de la basse mer, l'écluse qui retient l'eau du marais pour que le courant ainsi créé nettoie le chenal ou le ruisson. *Écluse de chasse*

CHAUME : Ancien abri rudimentaire, couvert de chaume, servant à ranger les outils et à faire de menus travaux, avant que soient construites les cabanes

CHENAL : Passage entre les hauts-fonds. *Le chenal de Coux*/ Passage important par lequel s'effectuent les échanges d'eaux entre les marais et la mer. *Le chenal de Recoulaine*. En principe, son caractère naturel oppose le chenal au canal qui résulte de l'intervention de l'homme mais cette distinction n'est pas toujours respectée. Ne parle-t-on pas du chenal de La Tremblade alors qu'une partie de son cours est artificielle ? Dans sa seconde acceptation, chenal a pour synonymes *achenau* (masculin ou féminin) et *chenau* (féminin)

CHIFFRAILLE : La chiffraille, les chiffrailles : déchets divers. Syn. : *chaffraille*.

Rem. : *chaffraille* signifie généralement petits cailloux

CHOLET : *Cholet'* : type de limon connu ailleurs sous l'appellation *limon feuille de chou*

CLAIRE : Bassin creusé dans les terrains argileux du littoral en vue de l'affinage des huîtres. Depuis plus de trois siècles ces bassins constituent l'originalité des techniques saintongeaises

CLAIROT : Petite claire

CLAPOT : Clapotis

COI : Buse. Rem. : Autrefois les cois étaient creusés dans des troncs de pins.

Var. : coit, couet

COLLER : Coller un abotteau : l'enduire de vase

CONCESSION : Parcelle du Domaine Public Maritime confiée à un ostréiculteur pour une durée limitée moyennant une redevance annuelle. Rem. : Dans les conversations courantes ce mot s'emploie peu, on lui préfère vivier et parc, sauf pour parler de certaines parcelles qui ne sont pas des parcs d'élevage (concessions pour le captage en bordure de la Seudre)

CONCHE : Claire longue et étroite. / Autrefois : l'un des multiples bassins composant un marais salant

CONTRACHE : Claire longue et encaissée. / Dépression sur le pourtour intérieur d'une claire. Voir doue

CONTREBOTTER : Construire ou consolider un ouvrage en terre, en assemblant avec force les mottes de vase prises au moyen d'une ferrée. Contrebotter l'abotteau

CÔTE : Aller à la côte : se rendre sur les parcs, à pied ou en bateau. / Bateau à la côte : bateau échoué

COULINE : Rigole naturelle dans un parc. Syn. : courâ

COUPE : Saignée pratiquée dans l'abotteau d'une claire pour accélérer la vidange. Var. : cope. Couper l'abotteau, couper la claire

COURANT : Chenal naturel entre deux bancs. Rem. : On parle essentiellement de La Courant qui va du rocher de Juliar à Mortane

COUREAU : Large passage entre les hauts-fonds. Le coureau d'Oléron : espace entre l'île et le continent

COURSIERE : Dépression en forme de couloir permettant de traverser les bancs ou d'y accéder alors que la faible hauteur d'eau interdit la navigation à l'entour

CREME : La crème de la claire : dépôt d'aspect huileux que forment les navicules inertes, après le verdissement, à la surface de l'eau des claires

D

DECOUVRIR : Être laissé à découvert par la mer qui se retire

DEGRE : Synonyme de coefficient pour parler de l'intensité des marées

DEHORS : Aller au dehors : franchir les passes qui isolent le Bassin de Marennes du plein océan. Pron. : au-dehors

DELASSER : Se dit d'une claire dont l'une des bordures s'est effondrée

DELIGNER : Déligner un abotteau : procéder à une ultime retouche, à l'aide d'une ferrée, sur un abotteau en cours de construction

DELIMONER : Enlever le limon recouvrant les parcs

DEMAIGRISSEMENT : Perte de sable pour une plage

DEMOULER : Démouler un parc : éliminer les moules qui l'ont envahi. Démoulement

DERANGER : Malmener, endommager. Les tempêtes dérangent les parcs. Être exposé aux tempêtes. Les viviers de Bourgeois dérangent souvent

DERASE : Créneau ménagé dans l'abotteau contigu au ruisson pour assurer l'alimentation de la claire et régler la hauteur d'eau retenue. Dans une acception plus large, la partie de la claire longeant l'abotteau qui porte la dérase. Ainsi s'explique l'expression, sans cela incompréhensible, mettre des huîtres dans la dérase

DERASER : Émerger, assécher, niveler. Déraser une tête de claire : éliminer l'excès de vase accumulé à cet endroit

DESAPER : Vaincre la résistance de la vase, extirper de la vase. / Désaper une embarcation : disjoindre les planches du fond (en y sautant brutalement, par exemple) et créer une voie d'eau

DEVERDIR : Se dit d'une claire dont la verdure s'estompe

DOUCIN : Mélange d'eau douce et d'eau de mer. Ce mot caractérise souvent un excès d'eau douce. Var. : douçain, doussin. La maladie du doucin : trouble des mollusques dû à une proportion d'eau douce supérieure à la normale

DOUE : Légère dépression ménagée sur le pourtour intérieur d'une claire.

Syn. : contrache, douve, cursive

DOUER : Prélever la vase au pied de l'abotteau et la reporter sur celui-ci dans un double but : recreuser la doue, consolider l'abotteau. Douer à terre perdue : creuser la doue sans lisser la bordure de la claire. Rem. : Les ostréiculteurs disent plus fréquemment douer aux claires que douer les claires

E

ECLUSE :Synonyme de réserve./ Les écluses étaient autrefois des constructions en pierres, qui, partant du rivage s'avançaient vers le large puis revenaient vers le rivage en formant un demi-cercle. Leur principal usage était la capture des poissons retenus au jusant. Leur utilité pour l'ostréiculture n'était pas négligeable. Elles servaient à élever les huîtres à l'abri des courants et du mauvais temps. Leur configuration s'avéra propice à la fixation du naissain de portugaise

EGALISER :A propos d'un parc garni d'huîtres ; travailler sa surface pour rendre sa distribution en huîtres régulière

ELIMONIER :Enlever le limon

ELUCHER :Prélever une très petite quantité de vase dans une claire

ENCASSER :Présenter un sol vaseux dans lequel on s'enfonce facilement. Ce viviers encasse. S'encasser : s'enfoncer

ESSARTER :Couper les herbes qui poussent sur les bordures d'une claire. Essartage.
Essarteuse : puissante tondeuse mécanique pour assarter

ESTRAN :Zone de sable découverte à marée basse et dont la superficie varie en fonction du coefficient de marée.

ÉTALE :Période comprise entre deux marées, durant laquelle le mouvement de la mer se stabilise et le courant est nul. Également appelé "renverse", l'étale dure moins de 20 minutes, mais cela varie selon le lieu et l'époque.

ETENDRE :Synonyme déparer

ETIAGE : Le plus bas niveau des eaux, le plus faible débit

EVE :Synonyme d'eau, d'emploi fréquent dans l'île d'Oléron. Rem. : Doit s'écrire avec un accent aigu

F

FAGNES :Vases molles et grasses

FAITE :Claires faites : claires remises en état (rouablage, douage, parage). Relevé dans des annonces de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle

FASCINE :Fagot de 2 mètres de long utilisé pour renforcer la bordure des claires et, autrefois, pour entourer les parcs

FENDIS :Petite rigole creusée dans le sol d'une claire au moment du piquage pour amener l'eau en un point déterminé

FERMER :Fermer une claire :reboucher la coupe ou remettre le bondon

FLOT :Marée montante. En flot

FRÂCHE :Fin de la maline. En fraîche, marées de fraîche

G

GARDOUR : Réservoir à poisson et à coquillages qui semble avoir été à l'origine de la claire

GAUDRE : Maculé de vase

GAUGER : Remplir (involontairement !) ses bottes d'eau en travaillant dans un parc qui n'est pas découvert par la marée. *Se gauger*

GAURLER : Recevoir une faible quantité d'eau en parlant d'une claire

GAZON : Herbes diverses implantées sur les dérases

GISEMENT : Gisement naturel : emplacement des hauts-fonds où vivent à l'état sauvage des populations d'huîtres

GOBE : Gobe de vase : grosse motte

GORGE : Saignée creusée dans la bordure des claires par le mouvement de l'eau sous l'effet du vent

GRAISSER : Graisser l'abotteau : l'enduire de vase

GRÂLER : Être soumis à l'action du soleil, se déshydrater. *Le sol d'une claire asséchée grêle*

GRATTER : Ratisser les parcs. / *Gratter les ardoises, les tuiles* : en détacher les paquets d'huîtres à l'aide d'une gratte

GRAVE : Partie de la rive d'un chenal aménagée par des apports coquilliers pour faciliter l'accostage des embarcations et le débarquement du matériel. *Var* : grève

GRILLAGE : Marque la limite d'un parc en même temps qu'il retient les huîtres emportées par les courants

H

HAUT : *Haut, haute* : se dit d'un parc découvrant par marée de faible coefficient (au-dessous de 70) ou d'une claire qui n'est alimentée que par de grandes marées (au-dessus de 80). *Les hauts* : les terrains hauts

HERBER : *Herber une dérase* : y planter certaines herbes propres à ralentir l'érosion. *Syn.* : pelouser (p'louser), tanner (si l'on utilise des tannes)

HERSAGE : Opération analogue au grattage, qui se pratique soit à marée basse en actionnant la herse au moyen d'un treuil, soit à marée haute en tractant l'appareil derrière le bateau

HUÎTRIÈRE :Gisement naturel./ Parc à huîtres./ Rem.:Peu utilisé dans l'une et l'autre de ses deux acceptions, le mot ne se retrouve que dans la raison sociale de certains établissements

HUMEUR :On dit d'une claire donnant de bons résultats qu'elle a de l'humeur ou du vif. L'humeur étant en général la caractéristique des claires à sol mou, le mot peut désigner la couche superficielle et molle du fond du bassin. L'expression mise en humeur s'applique au premier remplissage de la claire après les travaux de réfection

I

INSTALLER :Installer un parc : y faire les travaux de nettoyage et d'aplanissement nécessaires pour le rendre propre à l'éparage de la garniture./ Installer une dérase : la réparer avant la remise en eau de la claire

J

JAS :Réservoir principal d'un marais salant./ Très grande claire ayant servi de jas

JAVELLE :Fagot de sarment de vigne. Ces fagots sont utilisés principalement, dans la région de Port-des-Barques, pour renforcer la consistance du sol des viviers

JUSANT :Reflux, marée descendante

L

LAGASSE :Flaque d'eau subsistant dans un parc après le retrait de la mer./ Huîtres à lagasses : huîtres regroupées en tas par la tempête (les lagasses sont ici les espaces entre les tas)

LAGOTIS :Léger mouvement de la mer. Var. : vagotis

LAIDE :Partie la plus élevée du fond d'une claire. Rem. : Ce mot vient de la saunerie. Autrefois on désignait ainsi la partie centrale du jas (réservoir du marais salant) peu profonde, par opposition au fossé de ceinture, la doue./ Claire haute

LAIDER :Faire laider une claire : y laisser une mince nappe d'eau lors d'une vidange partielle ou admettre une petite quantité d'eau dans une claire asséchée

LAISSE :Laiasses de mer : terrains formés de sable, de vase et de débris divers déposés par la mer./ A la laisse de l'eau : à la bordure de l'eau.

LARDON :Gros tuyau utilisé pour faire passer l'eau d'une claire pleine dans une claire vide

LIMER :Limer une claire : enlever le dépôt de vase superficiel

LIMON : Terme générique pour désigner les algues. Suivant leur forme, leur couleur ou leur consistance, les ostréiculteurs, donnent à chaque espèce un nom familier : limon gras, limon gris, limon salade, limon laine, limon torche, limon vert, morelles, moret

LIMPER : Transporter l'eau dans une claire au moyen de baquets

LISSER : Lisser l'abotteau : l'enduire d'une couche de vase uniforme

LONGIS : Claire étroite et longue

M

MALINE : Période durant laquelle les marées atteignent leur amplitude maximale, découvrant les parcs et autorisant ainsi le travail des ostréiculteurs. On parle de maline à partir d'un coefficient de 70

MARAIS : Selon la nature de l'eau qui les imprègne ou les alimente, les marais sont divisés en marais doux et marais salés. Les marais gâts sont d'anciens marais salants abandonnés. / Le marais : ensemble de toutes les claires de la région. / Un marais de claires : groupe de claires plus ou moins nombreuses. / Aller au marais : se rendre à la cabane

MAREE : Mouvement naturel des océans sous les actions conjointes ou opposées de la lune et du soleil. / Laps de temps durant lequel on peut travailler sur un parc. Faire une bonne marée : bien travailler. Aller à la marée : se rendre sur les parcs. / Marée d'neut : marée de nuit. Rem. : Sauf dérogation spéciale des Affaires Maritimes, justifiée par des circonstances exceptionnelles, le travail de nuit sur les parcs est interdit

MIGUEA : Terre tombée de l'abotteau sous l'action du gel et du soleil

MISOTE : Herbe que l'on implante sur les dérases pour en ralentir l'érosion

MOLLIN : Vase liquide formant un dépôt

MORET : Moret' : type d'algues à lanières ou à boules (fucus vésiculeux). Fixées à des pierres disposées dans les parcs ces algues contribuent, par l'agitation de leurs tiges, au lavage du sol. Cette pratique est connue sous les termes : pierres à moret', mor'ton, pierres à sart ou morues

MORT-D'EAU : Le mort-d'eau : déformation de « mortes-eaux » ou de « mort de l'eau », période de faible amplitude des marées. Var. : mort-d'éve

MORUE : Le mot désigne, outre les pierres garnies d'algues, la technique de remplacement qui fait appel à des sacs plastiques découpés en lanières

MOTTE : *Lever la motte* : détacher une motte de vase au pied de l'abotteau et la plaquer dans les gorges pour les boucher. Au moment de ce travail l'ostréiculteur est monté sur l'abotteau

MUR : *Mur de concession* : ancien entourage fait de pierres plus ou moins régulièrement disposées

P

PALISSE : *Entourage de parc fait de piquets de bois très rapprochés ou de fascines*

PARC : *Synonyme très usité de concession et de vivier. Rem. : Autrefois certains auteurs faisaient une distinction entre les mots parc et vivier. Ils employaient parcs pour désigner les claires d'affinage et viviers pour parler des terrains de captage et d'élevage concédés sur les bancs*

PARER : *Sécher en parlant du sol d'une claire : la claire est bien parée, a bien paré. Faire parer une claire : la laisser sans eau pour que le fond acquiert une certaine fermeté. On retrouve la même idée de maturation que lorsque l'expression concerne les fruits. Le terme parage s'applique uniquement à ce raffermissement du sol et non pas à l'ensemble des travaux de réparation et de préparations*

PELASSE : *Fausse verdure qui se détache par plaques du fond de la claire*

PELER : *Peler une claire* : enlever le dépôt de vase superficiel

PERDRE : *Se dit de l'eau (la mer) qui se retire : l'eau perd vite. Eau perdante : marée descendante*

PIECE : *Synonyme d'abotteau*

PIGNÔT : *Tronc de jeune pin employé pour l'entourage des parcs*

PIQUAGE : *Action de piquer une claire*

PIQUE-ROC : *Instrument à deux dents utilisé à Port-des-Barques pour dégager les pierres de la vase. On l'appelle également pic à deux pues*

PIQUETAGE : *Ancienne technique de captage actuellement interdite qui consistait à piquer dans le sol de longues tiges de châtaignier ou de noisetier. / Action de piqueter un vivier avec des pointus*

PLATIN : *Haut-fond à proximité du rivage : le platin de Mérignac. / Etendue de marais : le platin de Brandelle. / Fond d'une claire. Var. : la plataine, le plani*

PLEINE-MER : *Le plein-mer : la marée haute. Rem. : Ne pas confondre avec pleine mer, le large*

POIGNANCE : *Début de la maline. De poignance. Var. : pognance, pougnance*

R

RADIER : Radier, tassier : sortes de remblais, souvent à plusieurs niveaux, édifiés en bordure d'un chenal pour remettre un déchargement aisé des embarcations quelle que soit la hauteur de la mer

RAGOUILLIS : Clapotis

RAPELLE : Plante à tiges minces et longues flottant dans l'eau, qui se développe dans les claires où se produisent des résurgences d'eau douce

REGANE : Passage naturel allant de la côte aux viviers, passage entre les parcs

RIVEAU : Riveau ou rivaud : canal d'écoulement des eaux du marais. Rem. : Le mot appartient à la terminologie agricole

RONDE : Marées rondes, malines rondes : succession de malines de coefficients moyens (90,95). C'est une année à malines rondes

ROUABLE : Instrument composé d'une planche de 15 centimètres de large sur 60 centimètres de long, fixée au bout d'un long manche (3 à 4 mètres), qui sert à aplanir ou à décaper le sol des claires. Pron. : rouab'. Rem. : Autrefois le rouable était employé à de multiples usages dans les salines. Il servait à « fringuer (agiter) l'eau pour déterminer et accroître la cristallisation » (Le Terme), « à tirer le sel sur la vie ou les bosses et à nettoyer le marais » (Encyclopédie)

ROUABLER : Aplanir ou décaper le fond d'une claire. Rouablage

ROUCHER : Apparaître, émerger. / Faire roucher une claire : l'assécher presque totalement au point que les huîtres affleurent

ROULAGE : Réseau de planches installé sur le sol des claires lors du piquage

ROUTE : Large passage entre les parcs

RUISSON : Étroit canal d'alimentation des claires. Var. : russon

RUSSE : Petit passage entre les parcs

S

SART : Varech. Pierre à sart : voir moret. / Plante poussant sur les bordures des claires. On distingue deux sortes de sarts : le sart gras ou gris, tiges à ras du sol chargées de feuilles ovales aux reflets gris argenté ; le sart brandier (branchu, brandu, brandet), hautes tiges devenant dures et piquantes en séchant

SARTIERE : Zone du rivage en dehors des taillées

SCHORRE : Partie d'un marais maritime colonisé par la végétation. Les chorres ou pré-salés se situent au-dessus de la limite haute des vives-eaux moyennes.

SIRÉE : Coup de temps accompagné de pluie. *Attraper une sirée*

SLIKKE : Vasière nue, pratiquement submergée en permanence à marée haute, quel qu'en soit le coefficient

SOURDIS : Résurgence, en général d'eau douce, dans une claire asséchée

SURELEVE : Se dit d'une technique de captage ou d'élevage qui fait appel à des bâtis (métalliques ou en bois) pour isoler le matériel et les huîtres du sol

SUROÏT : Vents de surôit : vents de sud-ouest. Ils contrarient le retrait de la mer

T

TAILLEE : Digue de ceinture protégeant un groupe de claires

TANNES : Plantes employées pour renforcer la solidarité des dérases. *Tanner la dérase.*
Rem. : Plus généralement tannes désigne les premiers roseaux au-dessus du niveau de la mer. Il est évident que ces roseaux ne peuvent servir à consolider les dérases

TÊTE : Partie la plus élevée du fond d'une claire. Syn. : *laide*

V

VALANGUER : Faire valanguer une claire : laisser l'eau entrer et sortir librement.

Var. : *varanguer*

VARAGNE : Écluse de petite taille commandant l'entrée d'un ruisson. Var. : *vareigne, varaigne*

VENELLE : Étroit passage entre les parcs. Syn. : *valenne, russe*

VENTOCHER : Venter légèrement

VERTE : Se dit d'une claire dont le fond est tapissé de navicules pigmentées, d'une huître dont les branchies sont colorées par la marennine

VIF : Cette claire a du vif. Voir *humeur*

VIMÈRE : *vimère* ou *vimaire* : grande tempête, grand abat d'eau et, par extension, dégât occasionné par la mer ou les inondations. / *Hors de vimère* : qui ne peut être atteint par les plus fortes marées. Rem. : La vimère perdant ici tout caractère de violence dévastatrice (un dégorgeoir hors de vimère est simplement un dégorgeoir dont les murs sont assez hauts pour éviter une alimentation, non souhaitable, par submersion) nous avons cru pouvoir distinguer une seconde expression, *hors de vi(ve)-mer* (hors de la vive-mer, des vives-eaux). Il semblerait qu'il s'agisse bien dans les deux cas de la vimère.

VIVES-EAUX : Période de grande amplitude des marées, maline (en dessus de 70)

